



FORMULAIRE DE PRÉ-RÉSERVATION SALLES MUNICIPALES

Ne vaut pas réservation, une réponse définitive vous sera donnée ultérieurement.
Après acceptation, la convention de location devra être complétée et accompagnée d'une
attestation d'assurance dans un délai d'un mois sous peine d'annulation.

SALLE SOUHAITÉE

Salle des Fêtes Jean Guillot (maximum 160 personnes)

Salle de convivialité (maximum 45 personnes)

Matériels :

Tables rectangulaires Tables rondes Chaises

DEMANDEUR

Particulier Association Autre

Nom et Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone : Email :

MANIFESTATION

Les locations du week-end se font du vendredi matin au lundi matin

Objet de la manifestation :

Date souhaitée : du au

Si indisponibilité, autre date souhaitée : du au

Nombre de participants :

Fait à Le

Signature du demandeur :

Cadre réservé à l'administration

Avis favorable Avis défavorable

Motif :

Date : Signature :